

Le Centre départemental de l'enfance de la Moselle ajuste ses effectifs à un accueil restreint

by La Gazette - mercredi, mai 20, 2015

<http://correspondances.fr/le-centre-departemental-de-lenfance-de-la-moselle-ajuste-ses-effectifs-a-un-accueil-restreint/>

La réorganisation du Centre départemental de l'enfance de la Moselle s'est traduite par une diminution du nombre d'enfants accueillis et par la suppression d'une centaine de postes de contractuels. Après de fortes crispations, le dialogue paraît renoué entre le conseil départemental et les agents.

la Pouponnière

Objectif prioritaire du conseil départemental de la Moselle, la refonte du Centre départemental de l'enfance (CDE) a suscité des mouvements sociaux parmi les agents protestant contre la dégradation de leurs conditions de travail et la qualité de l'accueil des enfants. Après un mouvement de grève suivi par 95 % du personnel de la Pouponnière fin avril 2015, puis une manifestation devant les locaux du CDE rue de Plappeville à Metz, le conseil d'administration du 5 mai semble avoir permis de renouer le dialogue.

« *Maltraitance institutionnelle* »

Président UDI du conseil départemental, Patrick Weiten a annoncé le recrutement de trois puéricultrices supplémentaires pour accueillir les tout-petits (0 à 3 ans) dont le nombre était monté en février à 62 enfants pour 50 places. Amplifiée par l'absentéisme, la surcharge de travail avait conduit les agents à évoquer une maltraitance institutionnelle.

Le nombre d'enfants réduit d'un tiers

La fermeture courant avril de l'Abri maternel, qui proposait 30 places aux mères et aux enfants en détresse au CDE de Plapeville, a également suscité une forte mobilisation.

Le conseil départemental a également fermé le foyer de Scy-Chazelles, particulièrement vétuste, et ouvert à Moulins-les-Metz une nouvelle Maison d'enfants à caractère social (Mecs), puis une maison maternelle éducative (MME) gérées par la fondation Saint-Vincent-de-Paul.

L'enfance, grande cause départementale

Ces restructurations s'inscrivent dans le cadre du [schéma départemental](#) « enfance-jeunesse-famille » adopté en 2013 pour remédier à une situation notoirement affligeante. De piètre réputation, le foyer de Plapeville accueillait 470 enfants, des nourrissons aux grands ados, pour une capacité de 360 places. Les enfants, majoritairement placés sur décision judiciaire, y végétaient parfois pendant plusieurs années.

Erigée en grande cause départementale, la nouvelle politique a permis de faire baisser le nombre d'enfants à 303 tandis que les effectifs passaient de 470 à 376 équivalents temps plein. Cette réduction s'est opérée grâce au non-renouvellement d'une centaine de CDD. Dans un [rapport publié en 2013](#), la chambre régionale des comptes avait pointé un recours abusifs aux contractuels.

Mineurs étrangers en souffrance

Pour limiter le nombre et la durée d'accueil des enfants dans les CDE, le département a augmenté le nombre de places en Service éducatif renforcé d'accompagnement à domicile par l'embauche d'assistantes maternelles et s'est recentré – à budget constant – sur ses missions régaliennes de diagnostic et d'accompagnement de l'enfant, renvoyant à l'Etat les missions d'accueil d'urgence.

Dans ce contexte, la prise en charge des mineurs étrangers s'avère de plus en plus difficile. Le département, qui a vu leur nombre passer de 40 à 140 en deux ans, ne s'estime pas en mesure de consacrer à chacun d'entre eux les quelque 50 000 euros annuels nécessaires à un accueil de qualité.

Le conseil départemental assure ne pouvoir adapter ni ses locaux, ni son personnel à cette problématique qu'il admet ne pas savoir gérer. Dans un territoire de transit, la [circulaire Taubira](#) sur la prise en charge des mineurs étrangers trouve ses limites.